



MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction générale de la création artistique

2018-2019

PROCÉDURE CONTRADICTOIRE

École Nationale Supérieure Professionnelle de Théâtre du Limousin

Théâtre

Annexe 1

Observations contradictoires de l'établissement

Veillez trouver ci-joint nos commentaires concernant le rapport d'évaluation soumis par les experts Frédérique Sarre, Olivier Neveux, et François Clavier, dans le cadre de notre demande d'accréditation :

Concernant le manque de matériel, page 7, « Elle (la direction) souhaiterait également mettre en place des stages abordant les arts numériques mais se heurte à un manque de matériel. Comme le souligne très justement la direction, il est important de ne pas passer à côté de cet enjeu. Enfin, elle évoque l'idée d'un stage permettant aux étudiants d'aborder le jeu pour la caméra, ce qui semble tout à fait pertinent. »

En effet, une formation autour du « jeu pour la caméra » devrait être intégrée dans le cursus de la prochaine promotion, ainsi qu'un stage consacré aux arts numériques. A noter, que le stage mutualisé avec l'ESTBA, qui s'est déroulé du 5 au 16 février 2019, dirigé par David Gauchard et Delphine Hecquet, a abordé différents aspects des arts numériques, avec de simples moyens : vidéoprojecteurs, smartphones, etc.

Cependant les faibles moyens de l'école et le manque important de financement en investissement pour nous doter en matériel reste une entrave importante à notre volonté d'offrir un module abordant les arts numériques. Cela accentue pour nos élèves la fracture numérique dont l'effet peut-être déjà ressenti par notre situation en milieu rural. Nous avons un gros retard sur cette question, ainsi que sur la numérisation des contenus pédagogiques, qui ne pourra être comblé dans les années à venir qu'avec le soutien de nos tutelles.

En ce qui concerne la régularité des cours, page 7, « L'équipe de l'Académie prend à bras le corps les difficultés induites par la situation géographique de l'école et le risque de repli sur soi que cela peut générer. La situation en zone rurale de l'école impose un fonctionnement sous forme de stages qui a la vertu d'immerger les étudiants dans la pratique intense d'une technique, de les plonger au cœur de l'esthétique d'un artiste, mais n'offre pas le temps de l'approfondissement et de la maturation du travail sur une durée longue, la possibilité de buter sur des problèmes pour les dépasser plus tard. Pour remédier à cela, la direction de l'école s'efforce de faire revenir les intervenants. Introduire un plus grand nombre de cours réguliers serait également idéal. »

Pour nuancer le commentaire sur le manque de cours réguliers, il est important que nous soulignons la récurrence des stages consacrés à la technique de base qui fonde la formation d'un acteur, notamment celles liées aux pratiques corporelles. Nous nous appuyons sur le savoir-faire d'intervenants qui prolongent leur instruction à différentes reprises, lors des trois années de cursus. Ces formateurs clés, fils conducteurs de notre pédagogie, ont permis une expérimentation sensible et intelligible du travail du corps, danse et combat scénique compris, de la voix, des arts du clown et du masque, tout cela sans minorer l'interprétation classique. Nous allons persévérer dans cette démarche avec des intervenants vivant en Limousin (danse et préparation physique notamment) et en intensifiant la fréquence des cours de voix et de chant. Mais quoiqu'il en soit la situation de notre école et les moyens dont elle dispose rendent difficile une régularité hebdomadaire.

CHOIX DES INTERVENANTS/ATTRACTIVITÉ DE L'ÉCOLE page 7 *« Au même titre que la recherche d'un important multiculturalisme des enseignements, le choix des intervenants répond avant tout à un souci de diversité et d'ouverture destiné à éviter l'enfermement sur le groupe. Il s'agit de professionnels aguerris qui sont pour beaucoup des fidèles de l'Académie. La direction doit rester vigilante à maintenir l'école attractive pour les enseignants (cf. domaine 3) et à renouveler leurs profils au fil de l'évolution des pratiques théâtrales. Lors des entretiens, elle a évoqué la possibilité d'un stage réalisé par M. Langhoff. Nous ne saurions trop l'encourager dans cette voie et dans le fait de permettre à de grands maîtres d'intervenir dans l'école. »*

En effet, la direction a pleinement conscience de ce besoin de maintenir « l'école attractive pour les enseignants », tout autant que pour les potentiels élèves-candidats. Cela va de pair avec la nécessité d'inviter de grands maîtres à intervenir dans l'École et de renouveler régulièrement leurs profils au fil des ans. Nous avons aussi pleinement conscience que le niveau de rémunération est faible en comparaison d'autres écoles supérieures, mais nous n'avons pas les moyens de nous aligner sur des écoles qui sont mieux dotés que nous. Par ailleurs la réforme de la taxe d'apprentissage et les ressources que nous pouvions en espérer ne sont pas sans conséquence. Une fois encore cela nécessite la compréhension bienveillante de nos tutelles qui doivent soutenir et conforter cette école qui est la seule implantée en milieu rural.

Page 7, au sujet des approches à la création, le rapport dit : *« Il faut néanmoins peut-être prendre garde à ce que l'approche de la création dans toutes ses composantes (de l'écriture à la représentation en passant par la mise en scène) dans le cadre de projets personnels nombreux et précoces ne conduise pas tous les futurs comédiens à se penser comme des « artistes globaux » mais bien, avant tout, – avec des exceptions possibles – comme des comédiens. De même, on peut souligner le paradoxe d'un travail d'écriture amorcé dès la première année tandis que les enseignements n'abordent encore que partiellement l'étude des textes du répertoire. De manière plus générale, et dans le but de consolider le cadre dans lequel s'exerce l'expression libre des étudiants, il serait utile d'examiner l'intérêt de renforcer le travail sur l'ensemble des textes du répertoire classique et contemporain tant du point de vue de la simple connaissance de ces textes que de la maîtrise à les lire, l'art de les dire et l'opportunité ou non de les porter à la scène et sous quelle forme. »*

Nous tenons à préciser que le travail d'écriture n'est pas amorcé lors de la première année, mais lors de la seconde, notamment lors d'un stage de sensibilisation à l'écriture dramatique qui n'a pas pour ambition d'apprendre à écrire le théâtre, même si cela pourrait éventuellement aider à renforcer une vocation d'écriture. Son objectif principal est de faire comprendre à un futur comédien que la partition textuelle, qu'il aura à servir dans le cœur même d'une mise en scène, obéit bien souvent à un agencement structuré qui rend intelligible le contenu d'un texte et permet à la langue de se déployer pleinement.

Avec une attention soutenue, et cela dès la première année, nous prenons en compte cette nécessité que le rapport d'évaluation souligne, et qui consiste à appuyer le travail théâtral sur un panel exhaustif des œuvres classiques et contemporaines, tant en effet du renforcement de la connaissance de ces textes « que de la maîtrise à les lire, l'art de les dire et l'opportunité ou non de les porter à la scène et sous quelle forme. » Pour appuyer cette initiation fondamentale, nous comptons mettre en place de nouveaux stages axés sur la découverte des auteurs et autrices d'aujourd'hui et de la diversité esthétique du théâtre contemporain. Nous continuerons à développer également le travail sur la maîtrise de l'alexandrin, et celle du verbe véhiculé par le théâtre classique français.

Cette sensibilisation, à la dramaturgie classique et contemporaine, nous semble indissociable de la formation de l'acteur, car elle permet d'étudier à travers la structuration des œuvres, la place du personnage, la façon de dérouler une action, et d'œuvrer par le jeu à la dialectique subtile qu'emploient les auteurs référencés pour construire leur discours et donner force à leur contenu.

C'est pourquoi il nous a toujours semblé important, à l'Académie de l'Union, de permettre à cinq ou six de nos futurs acteurs d'expérimenter les différentes phases qui mènent de l'écriture d'une pièce à son passage à la scène, notamment à travers des « projets personnels » obéissant à une thématique donnée. Celle de cette année, emblématique de nos objectifs pédagogiques, était la transposition d'une pièce du grand répertoire classique. Cette thématique a permis à l'ensemble des comédiens de l'Académie de se plonger passionnément dans l'histoire, le contenu et la structuration de ces œuvres. À travers ces « projets personnels », le dessein n'était pas de faire de nos apprentis-comédiens des « artistes globaux », mais de leur faire appréhender la nécessité de l'inscription d'une œuvre dans le monde d'aujourd'hui, et de les confronter, d'une manière pratique, aux nombreux éléments artistiques et techniques qui servent à la construction d'une pièce, et avec lesquels un comédien d'aujourd'hui doit apprendre à jouer.

Ces projets de création, d'amplitude diverse, ont autorisé des rencontres et des échanges formateurs avec le public. Il est à noter que quelques-uns de ces « projets personnels » ont permis, lors des promotions précédentes, à des élèves nouvellement sortis de l'école, d'inscrire ce travail dans le monde professionnel, de le promouvoir, de le diffuser dans des structures professionnelles, et d'être à l'origine parfois de collectifs ou de compagnies issus d'équipes fédérées lors de la mise en place de ces projets.

En janvier dernier, sur cinq jours, nos élèves ont pu créer six spectacles écrits, mis en scène et interprétés par l'ensemble des étudiants. Ces projets salués par un public nombreux a été perçus par la majorité des Académiciens comme l'un des temps forts de leur cursus pédagogique. Nombre d'entre eux ont souligné que c'est, au cours de cette expérience à la fois personnelle et collective, qu'ils ont pu saisir la quintessence des deux années et demies consacrées à l'apprentissage de leur futur métier d'acteur au sein de l'Académie.

PILOTAGE ET GOUVERNANCE, page 8, « De toute évidence, le fonctionnement de l'Académie est fluide et opérationnel. L'équipe de direction et d'administration, y compris celle du centre dramatique, est fortement investie dans la vie de l'école. L'équipe pédagogique est dotée de personnalités à la fois professionnelles et bienveillantes. Notons également que la parité est parfaitement respectée au sein du personnel de l'Académie et de ses intervenants. Le pendant de cette qualité et cette souplesse relationnelles est une absence de formalisme. On peut comprendre que cela ne s'avère pas immédiatement utile et que l'isolement de l'école rende difficile la réunion de l'ensemble de ses protagonistes. Néanmoins l'école gagnerait à développer un dialogue nourri sur les grands axes de la pédagogie. Cela peut être rendu possible par un renforcement du conseil pédagogique en y incluant des représentants des élèves et en essayant de le réunir de manière plus fréquente, quitte à imaginer des méthodes différentes (réunions par sous-groupes ou visioconférences). »

Tout en conservant la qualité relationnelle de l'école, nous mettons en œuvre actuellement un ensemble de protocoles qui ont pour objectif de renforcer les formalités qui encadrent et régissent la vie de l'école.

De plus, nous allons renouveler intégralement notre conseil pédagogique pour qu'il soit en phase avec les enjeux à venir de l'école et particulièrement son ouverture aux territoires des Outre-mer.

Nous serons attentifs à inviter des représentants qui puissent nourrir notre regard pédagogique et dont l'expertise enrichira notre compréhension des arts numériques, du cirque et des évolutions esthétiques que rencontreront nos élèves lors de leur insertion professionnelle.

Afin d'accroître la régularité des réunions, tout en étant attentif aux coûts des déplacements ainsi qu'au temps nécessaire pour que des représentants venant parfois de très loin puissent y assister, nous aimerions nous doter d'un système de vidéoconférence.

Ce conseil pédagogique sera ouvert, à parité, aux représentants des élèves.

L'UNIVERSITÉ, page 14, « Peut-être serait-il, dans la mesure du possible, intéressant pour la formation, de l'élargir en première et deuxième année à d'autres disciplines que les études littéraires (tout en maintenant avec elles le cadre principal de l'association puisqu'il fonctionne très bien). Ainsi de permettre aux élèves, si de tels cours existent (et ils semblent exister), d'aborder les arts par d'autres biais disciplinaires (sciences sociales par exemple) et prendre la mesure d'une pluralité d'approches théoriques qui pourrait enrichir leur pensée critique (sur les textes, leur art, et leur futur parcours professionnel). »

Dans la limite du temps imparti à l'université (un jour par semaine), cette idée nous paraît pertinente.

Par ailleurs, une réflexion est en cours avec L'université de Limoges pour être partenaire d'un Master touchant à trois domaines :

- Histoire de la littérature (et du théâtre)
- Sociologie de la littérature
- Écriture (notamment de création)

LA RECHERCHE page 15 *« Au-delà de ces collaborations qui ne peuvent être que bénéfiques, il serait peut-être intéressant d'ouvrir l'école, sans pour autant revenir sur la cohérence du parcours pédagogique tel qu'il existe, à des démarches de travail, d'expérimentation et d'évaluation plus directement inspirées par les réflexions actuelles de chercheurs et d'artistes — ne serait-ce que pour en mesurer d'éventuelles limites et permettre à celles-ci de s'affiner au regard de méthodologies variées. »*

Ce travail de recherche est nécessaire. Nous allons l'organiser en collaboration avec l'Université. Le Festival de l'Union des écoles sera une des occasions importantes pour, dans le cadre de débats et d'échanges, y confronter les réflexions de nos pratiques et de nos recherches.

Page 20 emploi de temps, *« S'ils ne s'en plaignent pas, on peut entendre le souhait exprimé à demi-mots d'un emploi du temps moins dense. Le nombre d'heures du cursus est en effet important et les projets personnels nécessitent un investissement lourd. Seul un week-end par mois est laissé libre et il serait sans doute utile d'accorder aux élèves quelques temps de respiration supplémentaires, temps nécessaires pour leur équilibre personnel mais aussi pour l'assimilation des enseignements dispensés. »*

En effet, il faut absolument veiller à ce qu'il y ait le « temps nécessaire pour leur équilibre personnel, mais aussi pour l'assimilation des enseignements dispensés », et respecter le fait, dans la limite du possible, que les élèves puissent bénéficier régulièrement de weekends complets, soit deux jours pleins. Il faut néanmoins noter que nous avons intégré cette année davantage de temps sur la période classique des vacances scolaires, et que les moments de grande intensité alternent plus souvent avec des périodes calmes. Il est instructif d'observer que, dans le questionnaire que nous avons soumis cette année aux élèves, la réponse qu'ils ont formulée à propos de la charge de travail relevait qu'elle était importante, certes, mais pas excessive, conséquente mais pas déraisonnable. Enfin, nous avons pu noter que la situation de notre école impose une activité redoublée pour lutter contre l'idée pernicieuse de l'isolement qui peut, pour certains élèves, être l'objet d'un sentiment de désœuvrement

FORMATION À L'EDUCATION ARTISTIQUE, page 23 : *« La formation à l'éducation artistique et culturelle ne constitue pas une obligation pour les écoles d'enseignement supérieur du spectacle vivant (les établissements « peuvent former à la transmission, notamment en matière d'éducation artistique et culturelle »). Pour autant, au vu de la priorité politique affichée par le ministère de la culture et de la réalité du métier de comédien, il est vivement recommandé de confronter les élèves à ce qui constituera probablement une part non-négligeable de leur travail. »*

La formation à l'éducation artistique et en phase avec la formation que nous offrons.

C'est pourquoi nous sommes très attachés aux prix passerelles et aux interventions que nos élèves proposent dans la communauté de commune où notre école est implantée.

Nous mettrons en place lors de la prochaine séquence un module dédié à la formation à l'éducation artistique afin que nos élèves en comprennent mieux les dispositifs et les modes d'interventions qui sont à différencier en fonction des publics abordés.

(Indiquer ici les éléments concernant la prise en compte des résultats et recommandations de la dernière évaluation externe (groupe experts coordonné par le ministère de la culture)

Tenant compte des recommandations de la dernière évaluation externe, nous avons l'intention de renouveler, si une dotation d'investissement nous est attribuée, notre parc de matériel numérique et d'intégrer, dans le cursus, un module de formation aux arts numériques, qu'il serait sans doute judicieux d'envisager dans le cadre de notre partenariat avec l'ENSA.

De même ; nous continuerons à enrichir notre bibliothèque d'un nombre exhaustif de pièces, d'ouvrages dramaturgiques, critiques, historiques et biographiques sur le théâtre, et de revues consacrées à l'art théâtral et cinématographique. Avec une attention particulière aux cultures et écritures des Outre-mer ainsi qu'à la francophonie.

L'Académie de l'Union complètera le module « réalisation et montage vidéo », avec une cession consacrée au « jeu devant la caméra », et accentuera l'exploration et l'expérimentation des textes du répertoire classique et contemporain en ayant soin d'améliorer les capacités oratoires des élèves.

Si un effort est consenti par nos tutelles, nous réévaluerons les rémunérations des intervenants et nous proposerons à des artistes reconnus de travailler avec eux soit lors d'un stage ou si nous le pouvons lors d'une traversée plus longue qui serait l'occasion de proposer une création inscrite dans la programmation du Théâtre de l'Union. Pour affirmer le multiculturalisme des enseignements nous serons attentifs à l'invitation régulière d'intervenants originaires des territoires d'Outre-mer.

Nous ferons évoluer le conseil pédagogique et travaillerons aux méthodologies qui formaliseront la vie de l'école.

Nous développerons notre relation avec la faculté et mènerons en concertation un travail de recherche et nous mettrons en place un module dédié à la formation à l'éducation artistique.

Enfin, le développement de notre école et l'affirmation de sa singularité est une priorité qui nous engage à avoir une vision prospective et partagée avec nos tutelles.

Annexe 2

Observations complémentaires du groupe d'experts

Le groupe d'experts n'a pas souhaité formuler d'observations complémentaires.

* *

*